

# COMMEMORATION DU 8 MAI

## LA CEREMONIE COMMEMORATIVE DU 8 MAI

Aura lieu  
à 11 heures 45

**Rendez-vous devant le cimetière de Villiers en Désœuvre**

A l'issue de la cérémonie un vin d'honneur sera servi à la Mairie.

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur,  
l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,  
**Christian BIDOT**

